



SAISON 2023

Ste **PROMO EVENTS** 14 rue des Mineurs 30410 Molières sur Cèze

Contact : 06.10.72.43.58 mail : twincup.sprint@laposte.net

ENGAGEMENT TWIN'CUP SPRINT

TWIN'CUP N°

Tout engagement incomplet sera refusé aux contrôles administratif et technique

(A) CHAMPIONNATS : BLEU BLANC ROUGE / Course par course

PARTICIPATION AU MEETING DE :

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| 04- 05 mars : Nogaro Coupe de France <input type="checkbox"/> | 03- 04 juin : Lédenon CDF <input type="checkbox"/> |
| 18-19 mars : Dijon CDF <input type="checkbox"/> | 24- 25 juin : Croix en Ternois CDF <input type="checkbox"/> |
| 07/08/09- avril : Nogaro Coupes de Pâques <input type="checkbox"/> | 02- 03 sept : Albi CDF <input type="checkbox"/> |
| 15-16 avril : Pau Arnos CDF <input type="checkbox"/> | 30 sept- 01 octobre : Val de Vienne CDF <input type="checkbox"/> |
| 12/13/14 mai : Pau Ville <input type="checkbox"/> | 21-22 octobre : Bugatti-Mans <input type="checkbox"/> |
| 27- 28 mai : Charade <input type="checkbox"/> | |

Responsable ou concurrent licencié (3)Tel.....

Transpondeur personnel n° :

N°Passeport technique :

PILOTES :(ordre à respecter obligatoirement pour l'ensemble des manches)

Pilote A (départ) groupe sanguin :		Pilote B (arrivée) groupe sanguin :	
Nom :		Nom :	
Prénom :		Prénom :	
Licence : ASA : TP <input type="checkbox"/>		Licence : ASA : TP <input type="checkbox"/>	
Email : @		Email : @	
Adresse		Adresse	
Cp Ville		CP Ville	
Tél :		Tél :	

(B) Frais d'inscription/pilote année 2023 (180€ saisons ou 40€ course/course)

Pilote A (1): Date et signature

Pilote B (2) : Date et signature (A)Frais

(1/2/3) (Obligatoire) Les signataires acceptent de renoncer à toutes actions et instances contre Promo Events, L'organisateur ou ses représentants pour quelque cause que ce soit. Ils attestent qu'au jour du démarrage du meeting (y compris des essais libres) ils ne font l'objet ni d'une suspension de permis de conduire ni d'une suspension de licence FFSA.

Ils certifient par ailleurs avoir pris connaissance des règlements technique et sportif, annexes et avenants de la Twin'cup compris, ainsi que du règlement FFSA des circuits asphaltes en cours et du règlement interne au Circuit d'accueil en cours de validité et s'engagent à les respecter en tous points.

Signature du Responsable ou du concurrent licencié* : Ale

PROMO EVENTS : 14 rue des mineurs 30410 Molières sur Ceze 06-10-72-43-58 SIRET 7921052310015 TVA fr05792105231

HEURE MAXIMALE DE PRESENTATION DE LA VOITURE AUX VERIFICATIONS TECHNIQUES-----

(C) ENGAGEMENT SPRINT LONG**TWIN'CUP N°**

INCLUS DANS LES MEETINGS DE LA COUPE DE FRANCE DES CIRCUITS

04- 05 mars : Nogaro Coupe de France	<input type="checkbox"/>	03-04 juin : Lédenon CDF	<input type="checkbox"/>
18- 19 mars : Dijon CDF	<input type="checkbox"/>	24- 25 juin : Croix en Ternois CDF	<input type="checkbox"/>
07-08-09 avril Nogaro Coupes de Pâques	<input type="checkbox"/>	02-03 sept : Albi CDF	<input type="checkbox"/>
15-16 avril Pau Arnos CDF	<input type="checkbox"/>	30 sept- 01 octobre : Val de Vienne CDF	<input type="checkbox"/>
27- 28 mai : Charade	<input type="checkbox"/>	21- 22 octobre : Le Mans CDF	<input type="checkbox"/>

PILOTES (ne remplir que si différents des courses sprint **A**)

Pilote A(départ) groupe sanguin :		Pilote B(arrivée) groupe sanguin :	
Nom :		Nom :	
Prénom :		Prénom :	
Licence :	ASA : TP <input type="checkbox"/>	Licence :	ASA : TP <input type="checkbox"/>
Email :	@	Email :	@
Adresse		Adresse	
Cp	Ville	CP	Ville
Tél :		Tél :	

(D) Frais d'inscription/pilote année 2023 (180€ saisons ou 40€ course/course)

Pilote A(1) : Date et signature

Pilote B(2) : Date et signature

(E)PIECES OBLIGATOIRES A RETIRER SUR PLACE : PNEUS (2) 140€ PLAQUETTES (1) 48€

NB PNEUS-----X—70€ =-----€

NB PLAQUETTES-----€X 48=-----€-

(F) Autres pièces à retirer sur place cf tableau pièces et équipements twincup-sprint.fr

(1/2/3) (Obligatoire) Les signataires acceptent de renoncer à toutes actions et instances contre Promo Events, L'organisateur ou ses représentants pour quelque cause que ce soit. Ils attestent qu'au jour du démarrage du meeting (y compris des essais libres) ils ne font l'objet ni d'une suspension de permis de conduire ni d'une suspension de licence FFSA.

Ils certifient par ailleurs avoir pris connaissance des règlements technique et sportif, annexes et avenants de la Twin' Cup compris, ainsi que du règlement FFSA des circuits asphaltes en cours et du règlement interne au Circuit d'accueil en cours de validité et s'engagent à les respecter en tous points.

Signature du Responsable ou du concurrent licencié* : Ale

PROMO EVENTS : 14 rue des mineurs 30410 Molières sur Ceze 06-10-72-43-58 SIRET 7921052310015 TVA fr05792105231

EXTRAIT REGLEMENT

ART 3.2 règlement sportif : Les droits d'inscription accompagnés des fiches d'inscription des voitures pour les meetings ci-dessus mentionnés seront majorés **de 10% au-delà de la limite de 10 jour ouvrés avant la date de début de l'épreuve.**

Le terme « engagement championnat » s'entend pour un règlement en 1 versement de la totalité du montant. Tout fractionnement du montant ne pourra porter le terme « Engagement championnat ».

En cas de versement fractionné une majoration de 10% du montant sera encaissée au 1^{er} versement dudit championnat. Pour ce faire, Les courses seront encaissées au tarif C/C jusqu'à concurrence du montant du championnat désigné. En cas de vente du véhicule en cours de championnat aucune demande de remboursement ou transmission des engagements, de la saison en cours réglés au promoteur, à un tiers ne sera pris en compte Le montant versé reste donc acquis au promoteur.

Les frais de majorations des tarifs quels qu'ils soient seront encaissés lors de chaque meeting.

Les frais d'engagement pilote sont payables en 1 fois pour les inscriptions saison et ½ saison et à chaque meeting pour les courses/courses. Les inscriptions pilotes ne sont pas remboursables, échangeables, transmissibles, ce quel que soit le motif de la non présentation du pilote inscrit au meeting.

Quel que soit le motif de la non présentation du véhicule engagé aux courses du meeting un montant de 150€ restera acquis au promoteur.

La non présentation d'un véhicule engagé aux courses du meeting alors que ce dernier a participé à au moins 1 des séances des essais privés entre le jour précédent les vérifications administratives jusqu'au au 1^{er} jour de l'épreuve induira un montant acquit au promoteur égale à 50% du montant des frais d'inscriptions hors majorations.

Toute voiture devra impérativement être inscrite et chaque équipe devra avoir envoyer le formulaire d'engagement de la voiture dûment rempli au minimum **10 jours avant l'épreuve par mail sur le site twincup.sprint@laposte.net.**

Passé cette date aucun changement de pilote ne pourra s'effectuer au-delà cette limite qu'avec l'autorisation préalable du promoteur Sans pouvoir aller au-delà de l'ouverture des vérifications administratives réalisées la veille de l'épreuve.

TARIFS SAISON 2023

(1/2/3) (Obligatoire) Les signataires acceptent de renoncer à toutes actions et instances contre Promo Events, L'organisateur ou ses représentants pour quelque cause que ce soit. Ils attestent qu'au jour du démarrage du meeting (y compris des essais libres) ils ne font l'objet ni d'une suspension de permis de conduire ni d'une suspension de licence FFSA.

Ils certifient par ailleurs avoir pris connaissance des règlements technique et sportif, annexes et avenants de la Twin' Cup compris, ainsi que du règlement FFSA des circuits asphaltés en cours et du règlement interne au Circuit d'accueil en cours de validité et s'engagent à les respecter en tous points.

Signature du Responsable ou du concurrent licencié* : Ale

PROMO EVENTS : 14 rue des mineurs 30410 Molières sur Ceze 06-10-72-43-58 SIRET 7921052310015 TVA fr05792105231

ESSAIS PRIVES DU SAMEDI MATIN 50€ En option facultative	COURSES SPRINTS	SPRINT LONG
CHAMPIONNAT BLEU 9 MEETINGS	5642€	557€
CHAMPIONNAT BLANC 5 MEETINGS DIJON/ CHARADE / CROIX EN TERNOIS VAL-DE-VIENNE/ LE MANS	3286€	618€
CHAMPIONNAT ROUGE 5 MEETINGS NOGARO / PAU ARNOS /CHARADE/ LEDENON/ ALBI	3286€	618€
NOGARO Coupe de France	690€	290€
DIJON Coupe de France	690€	290€
NOGARO Coupes de Pâques (sous conditions) * * Hors champ - + champ	875€	290€/190€
PAU ARNOS Coupe de France	690€	290€
PAU VILLE (sous conditions) * * Hors champ - + champ	1790€ / 1690€	X
CHARADE Coupe de France	690€	290€
LEDENON Coupe de France	690€	290€
CROIX EN TERNOIS Coupe de France	690€	290€
ALBI	690€	290€
VAL-DE-VIENNE Coupe de France	690€	290€
LE MANS -BUGATTI Coupe de France	875€	290€

(F) MAJORATIONS :-----

(1/2/3) (Obligatoire) Les signataires acceptent de renoncer à toutes actions et instances contre Promo Events, L'organisateur ou ses représentants pour quelque cause que ce soit. Ils attestent qu'au jour du démarrage du meeting (y compris des essais libres) ils ne font l'objet ni d'une suspension de permis de conduire ni d'une suspension de licence FFSA.

Ils certifient par ailleurs avoir pris connaissance des règlements technique et sportif, annexes et avenants de la Twin' Cup compris, ainsi que du règlement FFSA des circuits asphaltés en cours et du règlement interne au Circuit d'accueil en cours de validité et s'engagent à les respecter en tous points.

Signature du Responsable ou du concurrent licencié* : Ale

PROMO EVENTS : 14 rue des mineurs 30410 Molières sur Ceze 06-10-72-43-58 SIRET 7921052310015 TVA fr05792105231

ADMINISTRATIF

TWIN'CUP N° _____

Coordonnées de facturation (A remplir obligatoirement)

QUALITE/NOM Prénom.....
ADRESSE.....
.....
e.mail.....

MODE DE REGLEMENT :

PAR CHEQUE : à l'ordre de PROMO EVENTS

ESPECES :

PAR VIREMENT : STE PROMO EVENTS iban Fr 76 10096183750003945690162 bic CMCIFRPP

CARTE BANCAIRE :

Cadre réservé à l'administration TWIN'CUP N°

MONTANT DES REGLEMENTS A +B+C+D+E+F

1 ^{er} versement_____	Date et lieu_____	ES-CHQ-VIR-CH
2 ^{Em} versement_____	Date et lieu_____	ES-CHQ-VIR-CH
3 ^{Em} versement_____	Date et lieu_____	ES-CHQ-VIR-CH
4 ^{Em} versement_____	Date et lieu_____	ES-CHQ-VIR-CH
5 ^{Em} versement_____	Date et lieu_____	ES-CHQ-VIR-CH
6 ^{Em} versement_____	Date et lieu_____	ES-CHQ-VIR-CH

(1/2/3) (Obligatoire) Les signataires acceptent de renoncer à toutes actions et instances contre Promo Events, L'organisateur ou ses représentants pour quelque cause que ce soit. Ils attestent qu'au jour du démarrage du meeting (y compris des essais libres) ils ne font l'objet ni d'une suspension de permis de conduire ni d'une suspension de licence FFSA.

Ils certifient par ailleurs avoir pris connaissance des règlements technique et sportif, annexes et avenants de la Twin'Cup compris, ainsi que du règlement FFSA des circuits asphaltés en cours et du règlement interne au Circuit d'accueil en cours de validité et s'engagent à les respecter en tous points.

Signature du Responsable ou du concurrent licencié* : Ale